

LES CITOYENS DE L'UE SOUHAITENT UN CHANGEMENT RADICAL DANS LES SUBVENTIONS À LA PÊCHE

Document d'information de GBE

RÉSUMÉ

Les 22 et 23 octobre, les ministres de la Pêche de l'UE devaient adopter un accord préliminaire sur la manière dont l'UE devrait subventionner le secteur européen de la pêche à l'avenir. Afin d'évaluer l'opinion publique en vue de cette réunion, Green Budget Europe a récemment demandé aux citoyens de six États membres de l'UE ce qu'ils pensaient des subventions de l'UE à la pêche, au moyen d'une enquête portant sur un échantillon représentatif menée par YouGov. Les résultats de l'enquête montrent clairement que le grand public a **un avis très affirmé sur la façon dont l'argent public devrait être dépensé dans le secteur européen de la pêche :**

76 % des personnes interrogées souhaitent que les subventions à la pêche ne soient pas accordées avant que des évaluations appropriées de la flotte aient été réalisées ;

68 % pensent que les subventions devraient être destinées au maintien et à la reconstitution des stocks plutôt qu'au soutien direct aux entreprises;

80 % ne sont pas d'accord pour accorder des subventions à des pêcheurs qui enfreignent les règles relatives à la pêche.

CONTEXTE : LES EFFETS DESTRUCTEURS DES SUBVENTIONS À LA PÊCHE

Les subventions sont financées par nous, contribuables, et ont pour objectif de produire des effets sur l'économie nationale. Le résultat attendu n'est malheureusement pas toujours au rendez-vous et les subventions directes ou indirectes pour le carburant, l'énergie ou l'agriculture sont autant d'exemples montrant que l'aide publique peut conduire à des incitations préjudiciables sur le plan économique et avoir des conséquences négatives plus générales.

Le débat public sur les subventions à l'énergie ou à l'agriculture a été mené de manière exhaustive et approfondie. En revanche, **il y a eu peu de débat public sur les subventions à la pêche et leurs effets négatifs**. En dépit ou peut-être en raison de cette absence de débat, le lien entre les subventions à la pêche et la surpêche, est généralement admis

La surpêche touche 50 % des stocks évalués dans l'Atlantique, 80 % de ceux de Méditerranée et cinq stocks sur sept en mer Baltique. Il est largement admis dans l'UE que les subventions à la pêche ont alimenté la surpêche en contribuant au problème structurel de surcapacité de la flotte.

Afin de connaître l'avis du grand public en matière de subventions à la pêche et de leurs impacts, en cette période de réforme de la politique commune de la pêche (PCP) et d'élaboration du futur Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), Green Budget Europe a réalisé un sondage dans six États membres de l'UE.

MÉTHODOLOGIE

Du 14 au 20 septembre 2012, un peu plus de 7 000 personnes, réparties dans six États membres de l'UE : Allemagne, France, Royaume-Uni, Pologne, Italie et Espagne, ont répondu à quatre

questions concernant leur opinion sur les effets que peuvent avoir les subventions à la pêche et la manière dont les subventions devraient être accordées. L'enquête représentative a été menée par l'institut de sondage YouGov. Elle était basée sur un panel omnibus en ligne et comprenait des faisceaux de données en termes de genre, d'âge et de région.

QUESTIONS ET RÉSULTATS

Question 1

Les personnes ont été interrogées pour savoir si elles étaient en accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes :

L'aide publique de l'UE aux pêcheurs contribue à la surpêche.

L'aide publique de l'UE garantit la viabilité économique du secteur de la pêche.

L'aide publique de l'UE fait baisser le prix du poisson au supermarché.

La relation de cause à effet entre les subventions à la pêche et la surpêche est bien documentée ; en effet, la viabilité de certains segments de la flotte de pêche de l'UE dépend même de l'aide publique qu'ils reçoivent.

Pourtant, en moyenne dans les six États membres de l'UE, 44 % des personnes interrogées sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'aide publique aux pêcheurs contribue à la surpêche et 36 % ne sont pas d'accord ; 56 % sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'aide publique garantit la viabilité économique du secteur de la pêche, et seulement 28 % ne le sont pas ; enfin, seules 35 % des personnes interrogées pensent que l'aide publique fait baisser le prix du poisson au supermarché, et 47 % sont d'un avis contraire.

Les résultats de la question 1 varient d'un État membre à l'autre. La majorité des personnes interrogées en Pologne et en Espagne ne sont pas d'accord avec l'affirmation « l'aide publique de l'UE aux pêcheurs contribue à la surpêche », alors que celles interrogées en Allemagne, en Italie, en France et au Royaume-Uni tendent à penser qu'il y a un lien. Une explication possible de ces résultats mitigés réside dans le fait que les impacts des subventions à la pêche n'ont pas été communiqués au public de manière appropriée.

Question 2

« En général, l'aide publique fournie par l'UE est répartie entre les subventions aux entreprises de pêche et les subventions aux politiques qui visent à maintenir et reconstituer les stocks de poissons, par exemple en ce qui concerne la collecte des données ou la lutte contre la pêche illicite. Laquelle des affirmations suivantes correspond le mieux à votre opinion ? »

Les personnes interrogées pouvaient choisir entre deux affirmations et « Ne sais pas ».

14 % des répondants estiment que l'affirmation qui correspond le mieux à leur opinion est : *Les subventions aux entreprises de pêche devraient être la priorité absolue de l'aide publique fournie par l'UE.*

68 % estiment que l'affirmation qui reflète le mieux leur opinion est : *Les politiques qui visent à maintenir et reconstituer les stocks de poissons devraient être la priorité absolue de l'aide publique fournie par l'UE.*

Les subventions que l'UE accorde actuellement à la pêche favorisent les pêcheurs au lieu d'être utilisées pour des services offrant un retour pour la société civile tels que la collecte de données

et la lutte contre la pêche illicite. À l'heure actuelle, l'UE soutient le secteur de la pêche avec un financement annuel d'environ 836 millions d'euros destinés à des mesures structurelles et environ 156 millions d'euros pour les accords de partenariat dans le domaine de la pêche. Par comparaison, le financement de la recherche et de la collecte de données, ainsi que celui destiné aux mesures de contrôle et d'application de la réglementation est relativement faible et ne dépasse pas les 50 millions d'euros par an.

Ainsi, les résultats de cette question suggèrent que l'opinion publique favorise le financement des politiques qui visent à reconstituer les stocks de poissons, telles que la collecte de données, le contrôle et l'application de la réglementation ayant la priorité.

Question 3

« Beaucoup de navires de pêche capturent beaucoup d'espèces de poissons sur des zones différentes. Conséquence de cette activité de pêche, les stocks de poissons sont souvent appauvris. L'objectif d'une "évaluation de la flotte" est d'éviter cette situation en alignant la taille et la puissance de la flotte de pêche sur la quantité de poissons qui peuvent être pêchés sans provoquer l'épuisement des stocks. Laquelle des affirmations suivantes correspond le mieux à votre opinion ? »

Les personnes interrogées pouvaient choisir entre deux affirmations et « Ne sais pas ».

76 % des répondants des six États membres de l'UE estiment que l'affirmation suivante reflète le mieux leur opinion : *« Les subventions aux navires de pêche devraient uniquement être accordées après une évaluation de la flotte montrant qu'il y a suffisamment de poissons pour pêcher sur le stock. »*

11 % des répondants pensent que cette affirmation est la plus proche de leur opinion : *« Les subventions aux navires de pêche devraient être accordées, peu importe si des évaluations de la flotte sont réalisées ou non. »*

La véritable puissance de la flotte de pêche de l'UE n'est pas connue. Pourtant, le secteur de la pêche reçoit des subventions sans que l'on tienne compte du fait qu'il peut déjà pêcher au-delà des niveaux durables. Même s'il n'y a pas suffisamment de données permettant d'établir le lien entre des paiements spécifiques pour la modernisation de navires et l'état des stocks, il a été montré qu'entre 2000 et 2008, les États membres payaient plus de 30 millions d'euros sous forme de subventions à la flotte de pêche au thon rouge, malgré le statut d'espèce en danger de ce poisson.

Le principal message des réponses à cette question est que la majorité des citoyens européens ne souhaitent pas que des navires subventionnés pêchent sur des stocks déjà affaiblis. Ils reconnaissent la nécessité d'avoir une flotte communautaire qui valorise les stocks de poissons au lieu de les appauvrir.

Question 4

« Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante : "Les pêcheurs qui ne respectent pas les règles ne devraient pas recevoir d'aide publique de l'UE pour la pêche" ? »

80 % des participants à l'enquête sont d'accord avec cette affirmation.

Les citoyens de l'UE trouvent inacceptable que les opérateurs qui se livrent à de graves violations de la réglementation puissent continuer à bénéficier de l'appui financier de l'UE, bien que

ce soit actuellement le cas. Les pêcheurs de l'UE peuvent enfreindre les règles de la PCP un jour, et bénéficier d'une aide à la modernisation de leurs navires le lendemain.

Une liste des navires qui ont reçu des subventions à la pêche et ont été impliqués dans de graves infractions est disponible sur : [HYPERLINK "http://fishsubsidy.org/infringements/"](http://fishsubsidy.org/infringements/)

CONCLUSION

Même si les subventions européennes à la pêche ont occupé une place mineure dans le débat public jusqu'ici, les résultats de cette enquête d'opinion montrent que les citoyens européens ont un avis clair sur la manière dont leurs impôts devraient être employés. La majorité des citoyens de l'UE veulent que l'argent public soit dépensé pour des politiques qui soutiennent la restauration des stocks de poissons et ne veulent pas qu'il serve à moderniser des pêcheries dont les navires sont trop nombreux et trop puissants par rapport aux stocks de poissons disponibles.

Dernier point, mais non des moindres, le public affirme très fermement que les opérateurs qui ne respectent pas les lois ne devraient pas bénéficier d'aide financière à l'avenir.

Les réponses des citoyens de l'UE montrent que par rapport à la politique actuelle et à la position des gouvernements, les changements à apporter à la PCP et au régime de subventions sont de nature radicale.

Cependant plusieurs questions ont reçu une réponse plutôt mitigée, notamment le lien entre les subventions à la pêche et la surpêche, l'industrie ou encore le prix du poisson. Pourtant le lien avec la surpêche est bien documenté ; cette réponse souligne la nécessité pour les décideurs politiques, le secteur de la pêche et les organisations environnementales de communiquer plus souvent, plus généralement et plus explicitement sur le sujet.

CONSÉQUENCES POUR LES DÉCIDEURS POLITIQUES EUROPÉENS

D'ici à début 2013, les décideurs politiques européens auront à choisir l'orientation de la future politique commune de la pêche, ainsi que le cadre législatif des subventions de l'UE à la pêche. Pendant le processus de réforme de la PCP et les discussions relatives au nouveau Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), les ministres de la Pêche de l'UE et les députés européens doivent reconnaître et prendre en compte la volonté des citoyens de l'UE lorsqu'ils prendront des décisions à long terme. Les résultats de notre enquête d'opinion indiquent que les citoyens de l'UE souhaitent un changement radical en matière de dépenses publiques dans le secteur de la pêche.

QUI SOMMES-NOUS ?

Green Budget Europe est une plateforme dont l'objectif est de promouvoir la réforme de la fiscalité environnementale et les instruments fondés sur le marché à l'échelle européenne, en rassemblant les institutions communautaires et gouvernementales, les ONG, les associations industrielles et les experts. GBE a été fondée en 2008 et est actuellement un projet de Green Budget Germany.

HYPERLINK "<http://www.foes.de/home/?lang=en>" www.foes.de/home/?lang=en

HYPERLINK "<http://www.foes.de/internationales/green-budget-europe/>"

www.foes.de/internationales/green-budget-europe/?lang=eng

Green Budget Europe est membre de la coalition OCEAN2012.

ocean2012.eu

CONTACTS

Sebastian Buschmann, Green Budget Germany : +49 30 76 23 991 46 / HYPERLINK "mailto:Sebastian.buschmann@foes.de" Sebastian.buschmann@foes.de

Mike Walker, Pew Environment Group : +32 476 622 575 / HYPERLINK "mailto:mwalker@pewtrusts.org" mwalker@pewtrusts.org

Voir par exemple le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable de 2002, 31.f ; la Déclaration ministérielle de la Conférence de l'OMC de Hong Kong, 2005, annexe D.9 ; et le document final de la Conférence de Rio+20 en 2012, paragraphe 173 (désormais approuvée par l'Assemblée générale des Nations unies).

Commission européenne, 2012, *Communication de la Commission au Conseil concernant une consultation sur les possibilités de pêche pour 2013*, COM(2012) 278 final.

Voir par exemple : Commission européenne, 2008, document non officiel, *Réflexion sur la prochaine réforme de la politique commune de la pêche* ; Sumaila R. et Pauly D., 2006, « Catching more bait: A bottom-up re-estimation of global fisheries subsidies », 2^e version, *Fisheries Centre Research Reports*, 2006, vol. 14, n° 6, Université de Colombie-Britannique.

1000 personnes en France, 1002 en Italie, 1003 en Espagne, 1001 en Pologne, 1086 en Allemagne et 2001 au Royaume-Uni.

Voir par exemple : Poseidon, 2010, « FIFG 2000–2006 Shadow Evaluation », disponible sur HYPERLINK "http://www.pewtrusts.org/uploadedFiles/wwwpewtrustsorg/Reports/Protecting_ocean_life/FIFG-evaluation.pdf"

http://www.pewtrusts.org/uploadedFiles/wwwpewtrustsorg/Reports/Protecting_ocean_life/FIFG-evaluation.pdf, ou Sumaila R., et. al., 2009, « Subsidies to High Seas Bottom Trawl Fleets and the Sustainability of Deep-sea Demersal Fish Stock », disponible sur HYPERLINK

"<http://www.ecomarres.com/downloads/subsid3.pdf>" <http://www.ecomarres.com/downloads/subsid3.pdf>.

D'accord = (Tout à fait d'accord + D'accord) ; Pas d'accord = (Pas d'accord + Pas du tout d'accord)

Nous n'avons pas indiqué les « Ne sais pas », ce qui explique pourquoi la somme des pourcentages n'est pas égale à 100 %.

Rapport spécial de la Cour des comptes européenne n° 7/2007.

HYPERLINK "<http://www.greens-efa.eu/de/eu-subsidies-to-bluefin-tuna-fishing-fleets-3052.html>"

<http://www.greens-efa.eu/de/eu-subsidies-to-bluefin-tuna-fishing-fleets-3052.html>

D'accord = Tout à fait d'accord + D'accord

Règlement (CE) n° 1224/2009 du Conseil instituant un régime communautaire de contrôle afin d'assurer le respect des règles de la politique commune de la pêche.

GREEN BUDGET GERMANY
FORUM ÖKOLOGISCH-SOZIALE MARKTWIRTSCHAFT